



## EVRY-VIRY HOCKEY CLUB 91

31 avenue du Général de Gaulle 91170 Viry-Châtillon  
www.evh91.fr - contact@evh91.fr  
Club FFHG N°11025

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Délégation de pouvoir  
VENDREDI 14 JUIN 2024  
20h00

La Salle Philippe SELLA à Viry-Châtillon (stade de rugby) à 20h00.

#### Détails relatifs au Conseil d'Administration du club

Conditions d'éligibilité au Conseil d'Administration d'EVH91	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Avoir 18 ans révolus</li><li>2. Être licencié ou adhérent pour la saison en cours et être à jour de ses cotisations, ou en être le tuteur légal si le licencié a moins de 18 ans</li><li>3. Deux membres d'une même famille - du premier degré - ne peuvent prétendre à être élus au sein du conseil d'administration</li></ol>
Conditions de vote en Assemblée Générale	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Être adhérent ou licencié cette saison dans le club et être à jour de ses cotisations</li><li>2. 2 cas :  Si 16 ans et plus alors le droit de vote s'applique Si moins de 16 ans alors le tuteur légal peut voter</li></ol>
Procurations de vote	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Tout électeur ne peut prétendre à plus de 6 voix (1 voix propre + 5 pouvoirs)</li></ol>

#### Pouvoir de représentation à l'assemblée générale ordinaire

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_ demeurant à \_\_\_\_\_, Licencié - adhérent de l'Association Evry-Viry Hockey 91 dont le siège est domicilié au 31 avenue du Général de Gaulle 91170 Viry-Châtillon donne par la présente pouvoir à \_\_\_\_\_ demeurant à \_\_\_\_\_, pour me représenter à l'Assemblée Générale ordinaire qui sera tenue le 14 juin 2024 à 20h00 à la Salle Philippe SELLA à Viry-Châtillon.

Signature précédée de « Bon pour pouvoir » Date : \_\_\_\_\_